



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de la Stabilité et de l'Inclusion Financières
Direction de l'Inclusion Financière
DIF0088J19

Dakar, le 16 mai 2019

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA
PASSATION DES MARCHES DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA
STRATEGIE REGIONALE D'INCLUSION FINANCIERE DANS L'UEMOA**

Mai 2019

1. Contexte et justification

L'élargissement de l'accès des populations aux services financiers constitue l'une des principales sources de développement socio-économique et de réduction de la pauvreté. Pour ce faire, les Autorités de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont érigé au rang de leurs priorités, la promotion de l'inclusion financière des populations des États membres. Dans cette optique, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a élaboré un document-cadre de politique et de stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) dans l'UEMOA, assorti d'un plan d'action.

La vision qui sous-tend cette Stratégie est : « *un accès permanent aux services financiers et une utilisation effective, par les populations de l'UEMOA, d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables* ».

Afin de mettre en œuvre cette vision de l'Union, les défis à relever ont conduit à l'identification de cinq axes prioritaires que sont : (i) promouvoir un cadre légal, réglementaire et une supervision efficace, (ii) assainir et renforcer le secteur de la microfinance, (iii) promouvoir les innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues (jeunes, femmes, PME, populations rurales), (iv) renforcer l'éducation financière et la protection du client de services financiers et (v) mettre en place un cadre fiscal et des politiques favorables à l'inclusion financière.

L'Unité de Gestion et de Coordination (UGC) a été constituée pour assurer la mise en œuvre opérationnelle de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière dans l'UEMOA.

Le recrutement d'un Consultant chargé de la passation des marchés est prévu pour renforcer l'action de l'UGC.

2. Objectif général de la mission

Le Consultant apportera, à l'Unité de Gestion et de Coordination, mise en place au sein de la Direction de l'Inclusion Financière, une assistance technique en matière de procédures de passation de marché dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière, conformément aux procédures des différents bailleurs de fonds qui apportent leur financement.

3. Tâches du Consultant

Les tâches spécifiques du Consultant de la passation des marchés de l'UGC se résument comme suit :

- assurer l'élaboration des dossiers d'appel à concurrence (avis de manifestation d'intérêt, consultation de fournisseurs, dossiers d'appels d'offres, dossiers de pré-qualification des soumissionnaires, etc) et assurer leur lancement dans le respect des règles de publicité, de délais et de non-objection des bailleurs ;
 - assurer le contrôle qualité de l'ensemble du cycle de l'achat (depuis l'expression du besoin jusqu'à la clôture du marché) ;
 - participer aux travaux d'ouverture et d'analyse des offres/propositions et assister les commissions des marchés dans l'élaboration des rapports d'évaluation ;
 - préparer les requêtes d'avis de non-objection sur les rapports d'évaluation conformément aux seuils et à la typologie des acquisitions ;
 - préparer et participer aux négociations de contrats et dresser les procès-verbaux y afférents ;
 - assurer la publication des résultats des travaux d'évaluation et le suivi des recours
-

éventuels des soumissionnaires ;

- préparer les lettres de notification et rédiger les contrats ou bons de commande et veiller à obtenir les avis de non-objection y afférents, le cas échéant ;
- mettre en place des outils et un tableau de bord pour la gestion des contrats (délais de livraison, pénalités de retard, règlement des contractants, etc) ;
- planifier et participer à toutes les réceptions provisoires et/ou définitives et en dresser les procès-verbaux correspondants ;
- concevoir des outils de cotation d'échelle pour l'évaluation des performances des contractants ;
- concevoir et mettre en œuvre un plan de décaissements en rapport avec les comptes spéciaux ;
- concevoir des supports pour le classement et la clôture des contrats ;
- élaborer les rapports périodiques sur l'état d'avancement de la passation des marchés ;
- participer à l'élaboration des rapports d'achèvement ;
- élaborer, mettre à jour et évaluer le plan de passation des marchés ;
- établir la note d'information générale sur les acquisitions et la faire diffuser par les bailleurs ;
- faire approuver les mises à jour du plan de passation des marchés et assurer sa mise en œuvre ;
- exécuter toutes les tâches qui lui seront confiées, en relation avec celles définies dans ses termes de référence.

4. Qualifications requises

Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :

- niveau de qualification : Baccalauréat + 5 ;
- diplôme : Master ou diplôme équivalent en passation des marchés, Droit des affaires, gestion de projets, ingénierie, etc ;
- années d'expérience : au moins cinq (5) ans ;
- nature de l'expérience : de préférence en qualité de spécialiste en passation des marchés, dans les projets financés par les bailleurs multilatéraux ;
- bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation des marchés ;
- bonne connaissance des applications de gestion des contrats ;
- bonne connaissance des procédures de passation des marchés de la Banque Africaine de Développement (BAD), de l'Agence Française de Développement (AFD) ou de la Coopération suisse ;
- être immédiatement disponible.

Par ailleurs, les candidats doivent avoir :

- une bonne capacité d'adaptation et de travail sous pression au plan individuel et en équipe ;
-

-
- un sens élevé de la confidentialité et du respect du secret professionnel ;
 - une bonne connaissance de l'outil informatique (*Open Office, Word, Excel, PowerPoint, etc.*) et d'Internet ;
 - une excellente capacité de communication écrite et orale en langue française.

Un usage courant de l'anglais serait un atout.

5. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission du Consultant est de deux (2) ans. Elle se déroulera au Siège de la BCEAO à Dakar, au Sénégal.

Elle pourrait être renouvelée, en fonction des performances du Consultant et de l'état d'exécution des activités ainsi que de la disponibilité des ressources des projets.
